

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE et ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

17 décembre 2025

Préfecture du Finistère



Déroulé de la réunion

- 1. La planification écologique, éléments de cadrage**
- 2. La Bretagne et le Finistère sous + 4°C**
- 3. Comment agir dans les territoires ?**
- 4. Bilan triennal du fonds vert dans le Finistère**

1. La planification écologique, éléments de cadrage

Les objectifs de la planification écologique

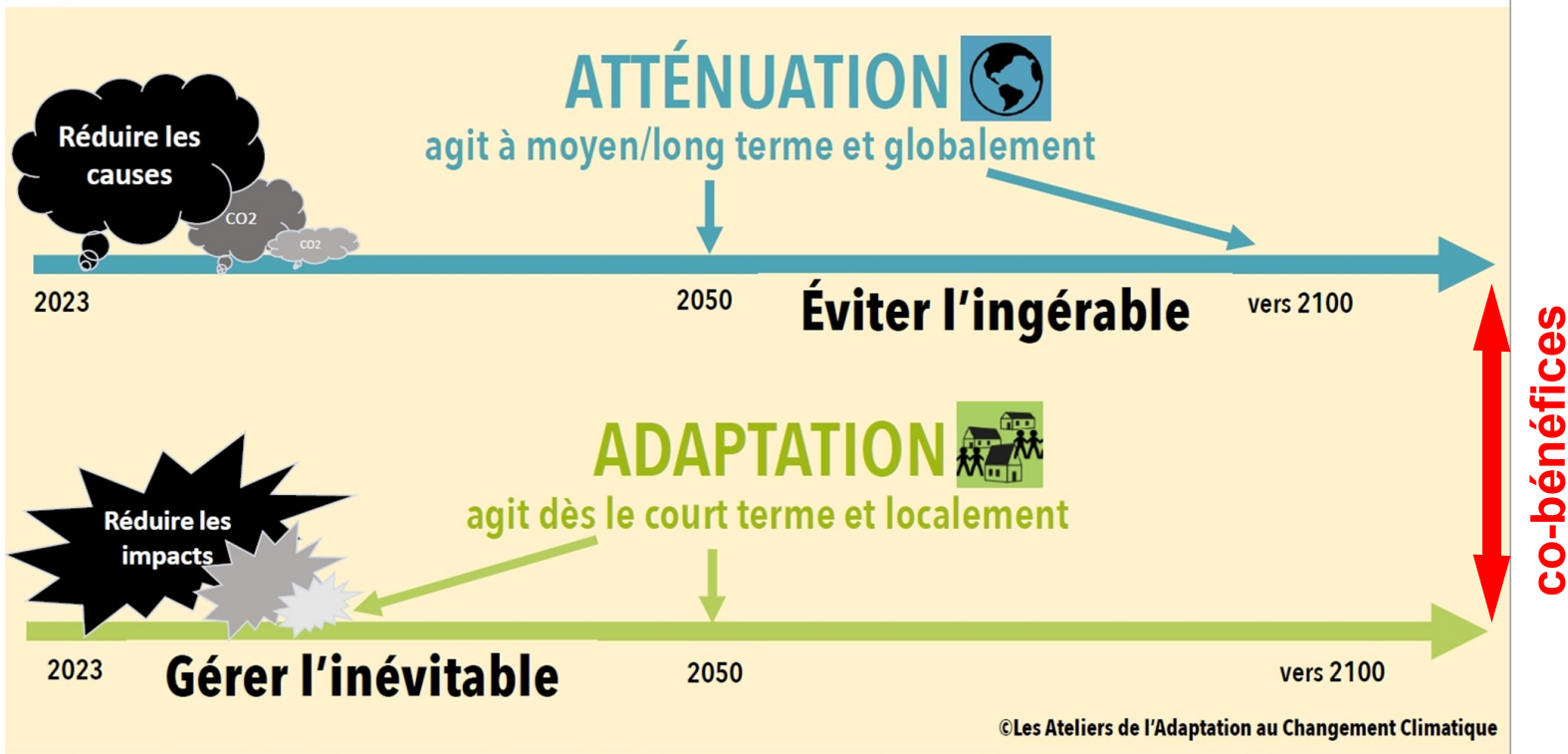
Démarche nationale initiée en 2022 avec une déclinaison par région

Trois objectifs :

- Définir une trajectoire qui respecte les **limites planétaires**
- Accélérer le découplage entre la croissance économique et l'empreinte carbone (**croissance verte**)
- **Respecter nos engagements internationaux** dans le domaine du climat

Accélérer / faciliter la mise en action des projets en s'appuyant sur les gouvernances déjà existantes

Distinguer atténuation et adaptation



© Les Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique

Une planification structurée autour de 3 piliers

Atténuation du changement climatique



Neutralité Carbone en 2050
(Émissions de GES – Stockage
Carbone = 0)



SNBC3 / PPE 3

Préservation et restauration de la biodiversité et des ressources

ZAN en 2050

Classer 30 % des terres
et des mers
en aires protégées

Protection de la ressource
en eau (qualité et quantité)

...

Adapter et restaurer
les forêts



SN Biodiversité

Adaptation au changement climatique



+ 2 °C
en
2030



+ 2,7 °C
en 2050



+ 4 °C
en 2100



PNACC 3

TRACC :
Trajectoire de réchauffement
de référence pour
l'adaptation
au changement climatique

Une planification au service de la souveraineté



Réduire notre dépendance aux énergies fossiles

60 % de l'énergie consommée d'origine fossile
99 % de l'énergie fossile importée



Mix énergétique
(nucléaire, hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse)



Développer des filières industrielles fortes

1 véhicule élec. / 3 vendu en France est fabriqué en France contre 2 % pour les véhicules essence



Politique de réindustrialisation
(France 2030, territoires d'industrie)



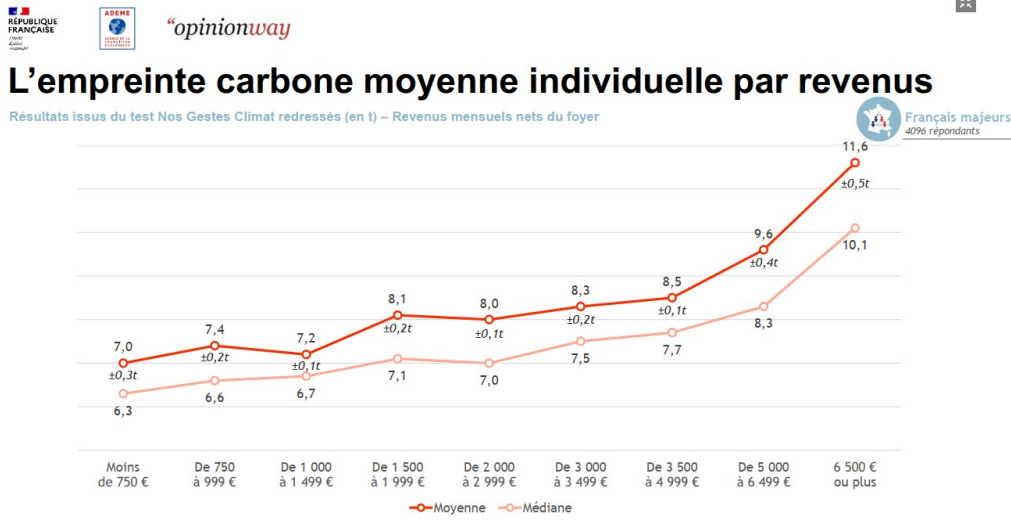
Améliorer la résilience du système agro-alimentaire

600 M€ d'indemnisation en 2022 (hausse coût énergie fossile, alimentation animale)



Décarbonation des bâtiments et machines
Développement des légumineuses

Garantir une transition juste



- Empreinte carbone des ménages croissante avec le revenu ;
- La taxe carbone : un coût direct plus important pour les ménages modestes (part plus importante des revenus consacrée au chauffage et au transport) ;
- Le lieu d'habitation affecte également l'exposition des ménages (accès aux services publics, mobilités en milieu rural) ;
- Nécessite des mesures d'accompagnement ciblées directes (subventions à la rénovation) ou indirectes (baisse de la fiscalité, augmentation des prestations sociales)

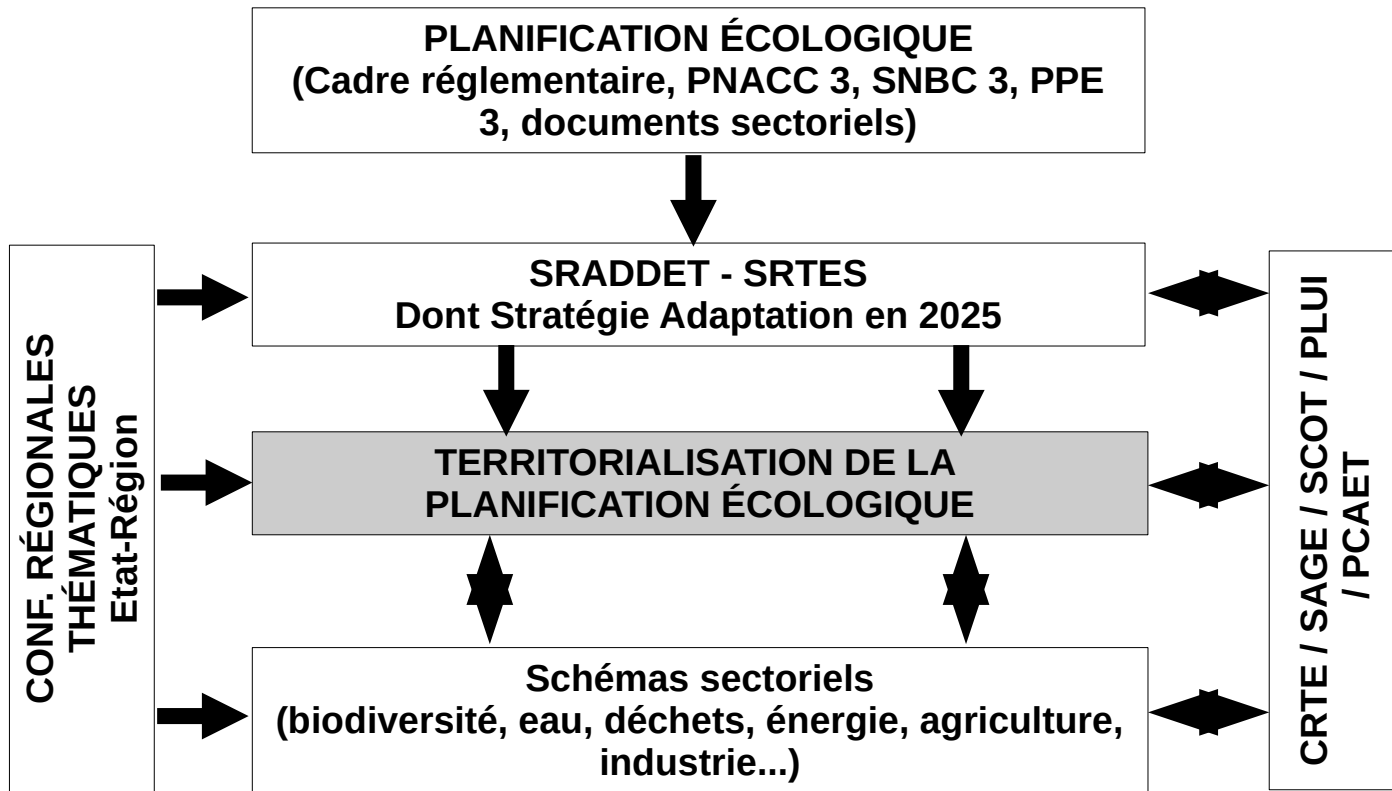


9 % du budget des ménages pauvres est consacré aux dépenses d'énergie à domicile (eau, électricité et combustibles) contre **5 %** du budget des ménages aisés.

CNLE 2024

Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale*, juin 2024

La planification écologique en Bretagne, un relai opérationnel qui s'appuie sur les instances existantes



Le Plan National d'Adaptation au Changement climatique (PNACC 3)

Objectif :

Mettre en œuvre les actions nécessaires d'ici 2030 pour s'adapter progressivement au réchauffement climatique attendu d'ici 2100, tout en :

- Ciblant les populations et les territoires les plus à risque et sans accroître ou créer d'inégalités
- Privilégiant les actions contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à protéger la biodiversité (co-bénéfiques)
- Adoptant différents horizons temporels pour traiter les urgences et anticiper les actions nécessaires sur le long terme
- Systématisant la prise en compte du climat futur dans tous les secteurs et faire de l'adaptation au changement climatique un réflexe.

Un fil rouge : la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)

Périmètre du PNACC - 3

Principaux impacts couverts

Chaleur

Sècheresse

Inondation

Trait de côte -submersion

Incendie

Principaux enjeux couverts

Santé

Education

Villes

Infrastructures

Ecosystèmes

Littoral

Montagne

Forêt

Agriculture

Acteurs ciblés

Citoyens

Entreprises

Acteurs de la recherche

Collectivités

Etat

Leviers d'action mobilisés

Connaissance

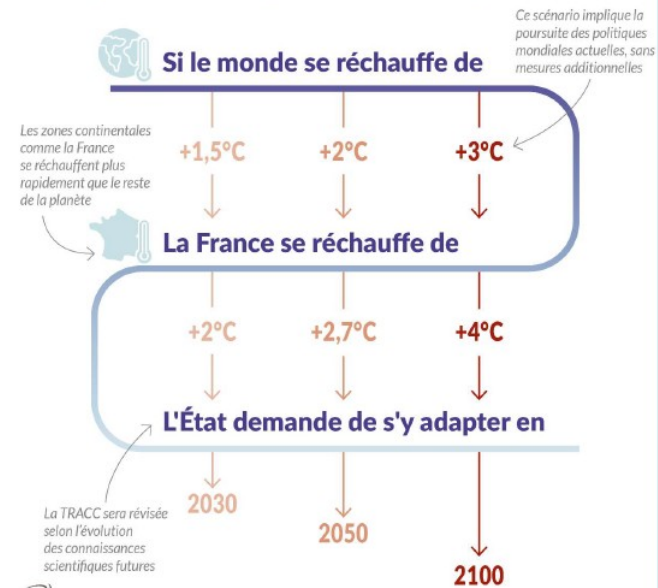
Accompagnement

Sensibilisation-formation

Règlementation

La Bretagne et le Finistère dans une France à + 4°C

La TRACC, trajectoire de référence pour s'adapter au changement climatique



Données & Analyses
**CHIFFRES CLÉS
DE L'ÉVOLUTION DU CLIMAT
EN BRETAGNE**
ÉDITION 2025



D'OÙ PROVIENNENT LES DONNEES ? QUELS TYPES DE RÉSULTATS ?

L'OEB s'est appuyé sur les modèles et les projections climatiques de référence : Météo France, Explore2, GIEC

2 Types d'indicateurs

- Des indicateurs de **climat moyen**
- Des indicateurs **d'extrêmes climatiques**

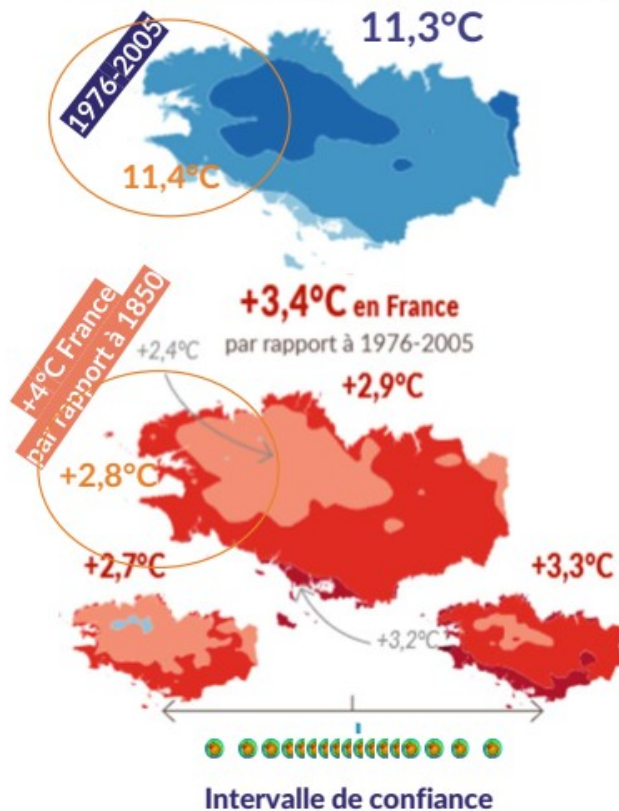
Des dizaines de projections par indicateur = **variabilité** dans les résultats = Intervalle de confiance avec borne basse / médiane / borne haute

Climat de référence : 1976 – 2005

1850 >>> 1976 -2005 = **+0,6°**



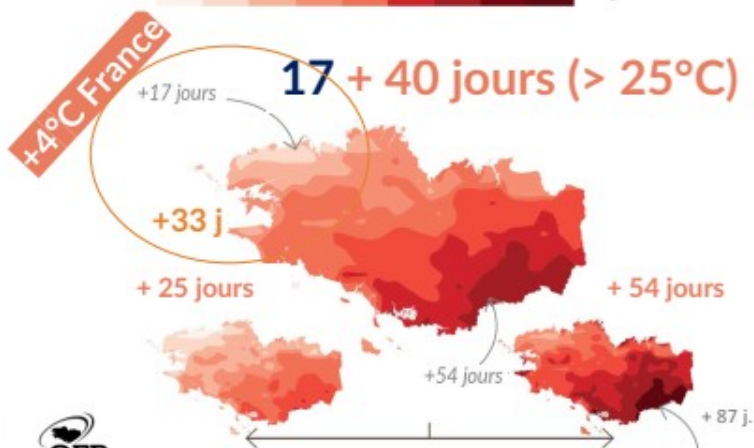
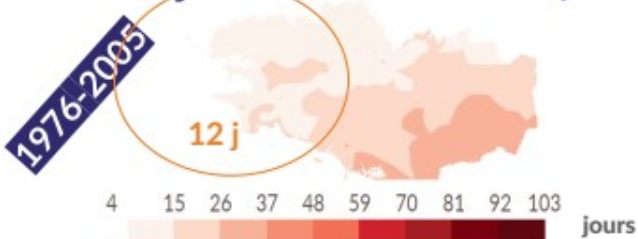
TEMPÉRATURE MOYENNE ANNUELLE EN BRETAGNE



LES ÉTÉS BRETONS TYPIQUES SERONT BIEN PLUS CHAUDS !

.....

17 journées chaudes (> 25°C)



CHIFFRES CLES pour le Finistère

.....
MOYENNES

0 + 7 j./an

Nuits chaudes (> 20°C)
quasi inexistantes
auparavant

12 - 9 j./an

Jours de gel

2022

Une année
anormalement fraîche

!!\ x 4,5 !!\
besoins en confort thermique d'été
dans les bâtiments

!!\ -33% !!\
Réduction du besoin en chauffage



DES TEMPÉRATURES TOUJOURS PLUS EXTRÊMES

.....

Des vagues de chaleur plus nombreuses, plus longues, plus intenses.

Les vagues de chaleur de référence de 1976, 2003 et 2022, deviendront anecdotiques dans une France à +4 °C.

Bretagne	2003-22	+4° sur 20 ans
Durée de la pire vague de chaleur sur 20 ans	16 jours	2 mois
Nombre de vagues de chaleur sur 20 ans	21	57 voire 83 (proj. Pessimistes)
Nombre maximum de vague de chaleur par an	3	6 voire 8 (proj. Pessimistes)

CHIFFRES CLES pour le Finistère

.....
EXTREMES

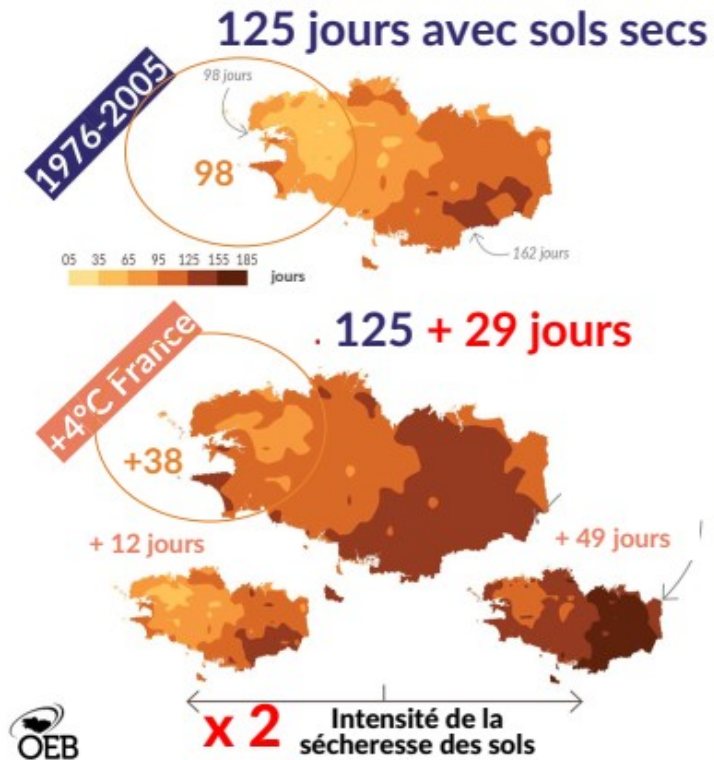
40 + 5°C
(médiane)

49°C
(modèles pessimistes)

++

/!\ ilots de chaleur /!\
/!\ personnes vulnérables /!\
/!\ Infrastructures /!\

DAVANTAGE DE SÉCHERESSES MÉTÉOROLOGIQUES, HYDROLOGIQUES ET DES SOLS



CHIFFRES CLES pour Le Finistère

MOYENNES

-26%

de précipitations en été

218 + 13 jours

sans pluie par an

+19%

d'évapo-
transpiration sur
l'année

-79%

Bilan hydrique*
l'été

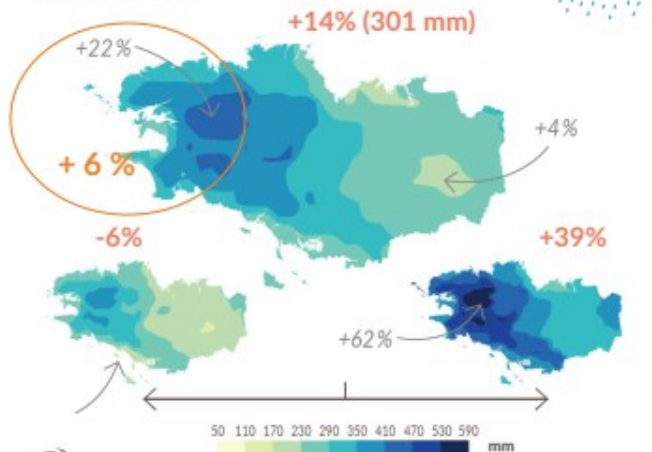
*Précipitations - évapotranspiration

- /!\ Débit des rivières + étiage /!\
- /!\ Écosystèmes /!\
- /!\ Ressources en eau /!\
- /!\ Agriculture & économie /!\
- /!\ Risques de feux de forêts : 8 + 22 jours /!\

EVOLUTION INCERTAINE DES PRÉCIPITATIONS

Les tendances concernant les précipitations sont bien plus incertaines que pour les températures. Les cumuls de précipitations restent très aléatoires d'une année sur l'autre, un gradient Est/Ouest conservé, une tendance à la baisse en été et à la hausse en hiver

% d'évolution des précipitations en hiver
par rapport à 1976-2005



CHIFFRES CLES pour le Finistère MOYENNES



+ 4 à + 56%
d'augmentation de
l'intensité des
épisodes de pluies
extrêmes

/?\ Retrait-gonflement /?\
/\ Débits de crue des rivières /?\
/\ Remontées de nappes /?\
/!\ + d'inondations fluvio- maritimes
en cas de crues => hausse du niveau
de la mer /!\

LITTORAL, AUGMENTATION DE L'IMPACT DES TEMPÊTES

+ 35 cm

niveau de la mer

Depuis 300 ans

vitesse 1980 et 2004 =
vitesse 1890-1980 x 2.

+ 36 à + 69 cm

en 2100 par rapport à 2020
selon les modèles.



**/!\ Fréquences des
tempêtes /!**
pas d'augmentation
en fréquence ou en
intensité prévue

+1,5°C
de température
de surface de
l'Atlantique nord
par rapport à
1995-2014

**Poursuite de
l'acidification
de l'Atlantique
nord par rapport à
1995-2014 : -0,2
unité de PH**



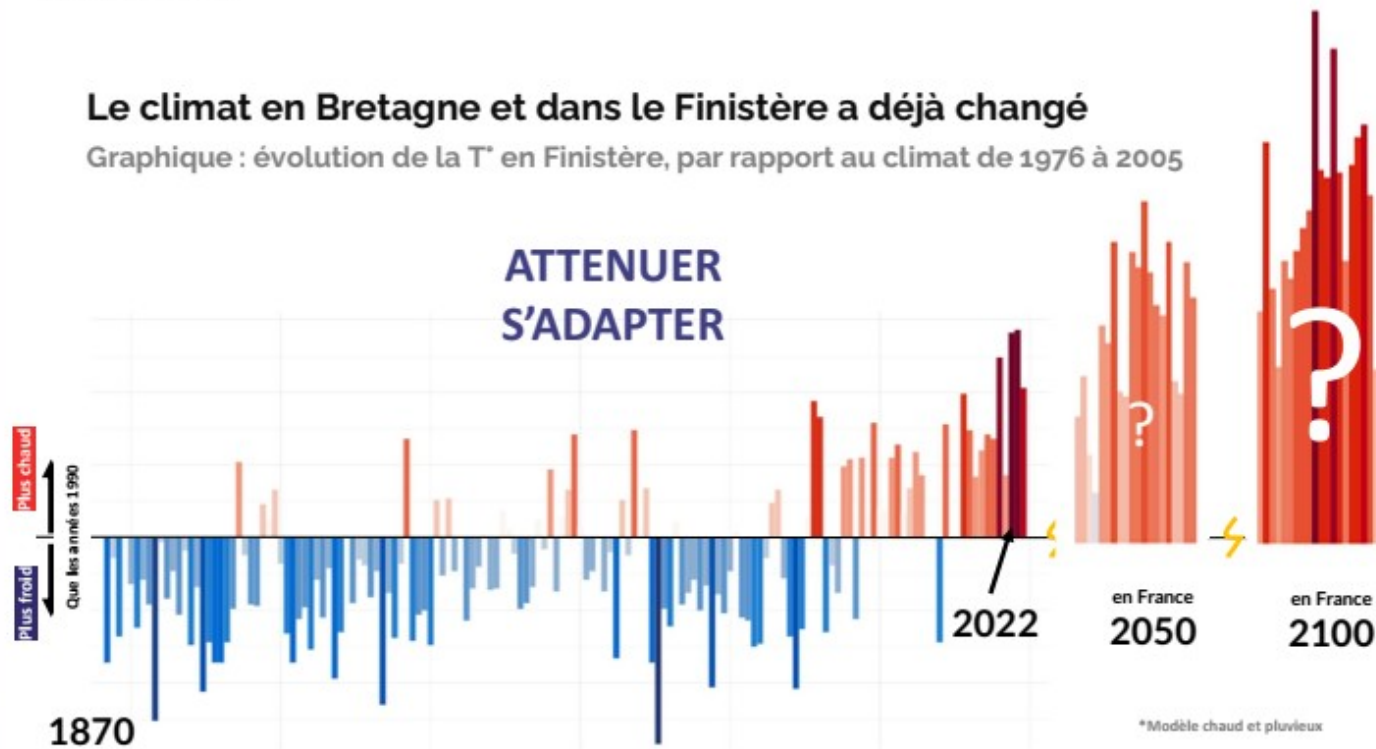
/!\ x 10 à 100 /!
fréquences de submersions
/!\ 75 000 hab. en Bretagne /!
dans les zones à risque de submersion
/!\ Erosion /!
120 km en Finistère sur 1400 km de côtes

UNE TRAJECTOIRE DANGEREUSE CHAQUE DIXIÈME DE DEGRÉ COMPTE

.....

Le climat en Bretagne et dans le Finistère a déjà changé

Graphique : évolution de la T° en Finistère, par rapport au climat de 1976 à 2005



« Mon territoire sous +4°C »



ET VOS TERRITOIRES SOUS +4°C ?

<https://bretagne-environnement.fr/tableau-de-bord/mon-territoire-sous-4degres-adaptation-climat-bretagne>

Comment agir dans les territoires ?

Agir dans les territoires notamment par :

- **l'intégration dans les documents de planification**
- **l'intégration par les outils et les leviers**

L'adaptation au changement climatique par l'intégration dans les documents de planification

Intégrer la TRACC dans les documents de planification

Mesure 23 du PNACC : Intégrer progressivement la TRACC dans tous les documents de planification et plus globalement les politiques publiques

TRACC = scénario climatique de réchauffement commun à adopter également au niveau territorial pour :

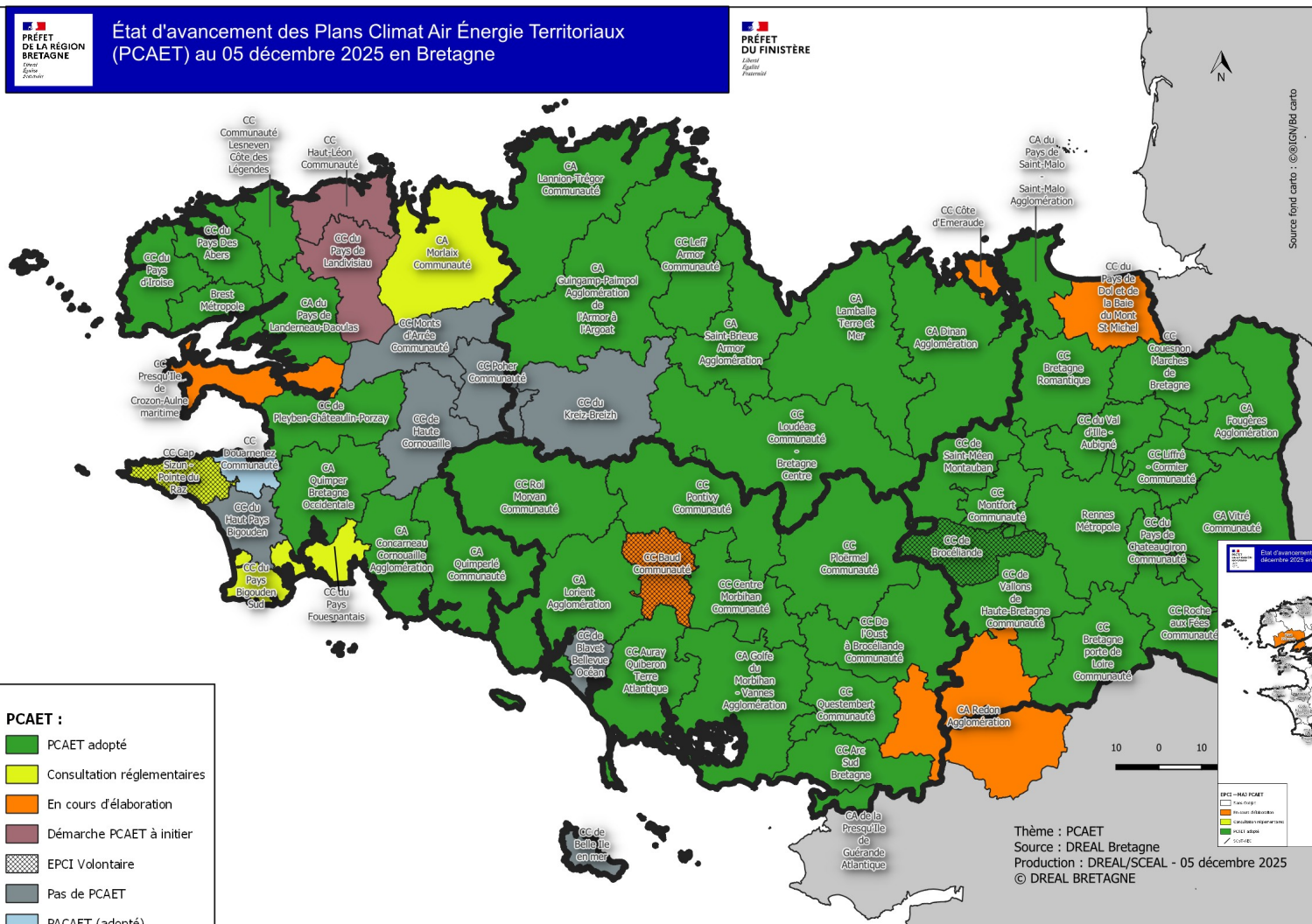
- les analyses de vulnérabilité
- et les politiques d'adaptation pour réduire les effets identifiés

=> **Projets de décret et d'arrêtés :**
inscription de la TRACC dans le code de l'environnement pour conférer une valeur juridique à la TRACC :

- consultation publique du 5 septembre au 1^{er} octobre 2025
- passage en Conseil d'État en cette fin 2025
- puis publication du décret et des arrêtés

=> Il convient d'intégrer les conséquences du climat local dans tous les documents de planification et politiques publiques :

- **SCoT, PLU(i), PLH, et autres schémas sectoriels**
- **PCAET** : lors de leur élaboration/mise à jour, réaliser **l'étude de la vulnérabilité du territoire** au changement climatique en prenant la **TRACC comme scénario de réchauffement** et élaborer un plan d'actions pour réduire les effets identifiés



Contenu réglementaire des PCAET : modifications attendues

- intégration obligatoire de la TRACC dans les différentes pièces, accentuation de l'adaptation, indicateurs communs à l'ensemble des PCAET, ...

- plan chaleur& froid (suite à la loi 30/4/2025 ayant modifié l'art L. 229-26 C.Envf)

Source fonds carto : ©IGN/Bé carto




Aménagement du territoire

LA PLANIFICATION LOCALE DANS LE FINISTÈRE

DOCUMENTS D'URBANISME
INTERCOMMUNAUX AU 1er JANVIER
2025

Source de la donnée : DDTM29

Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi)

-  PLUi en élaboration
-  PLUi approuvé
-  PLUi en révision

277 communes (dont 115 littorales)

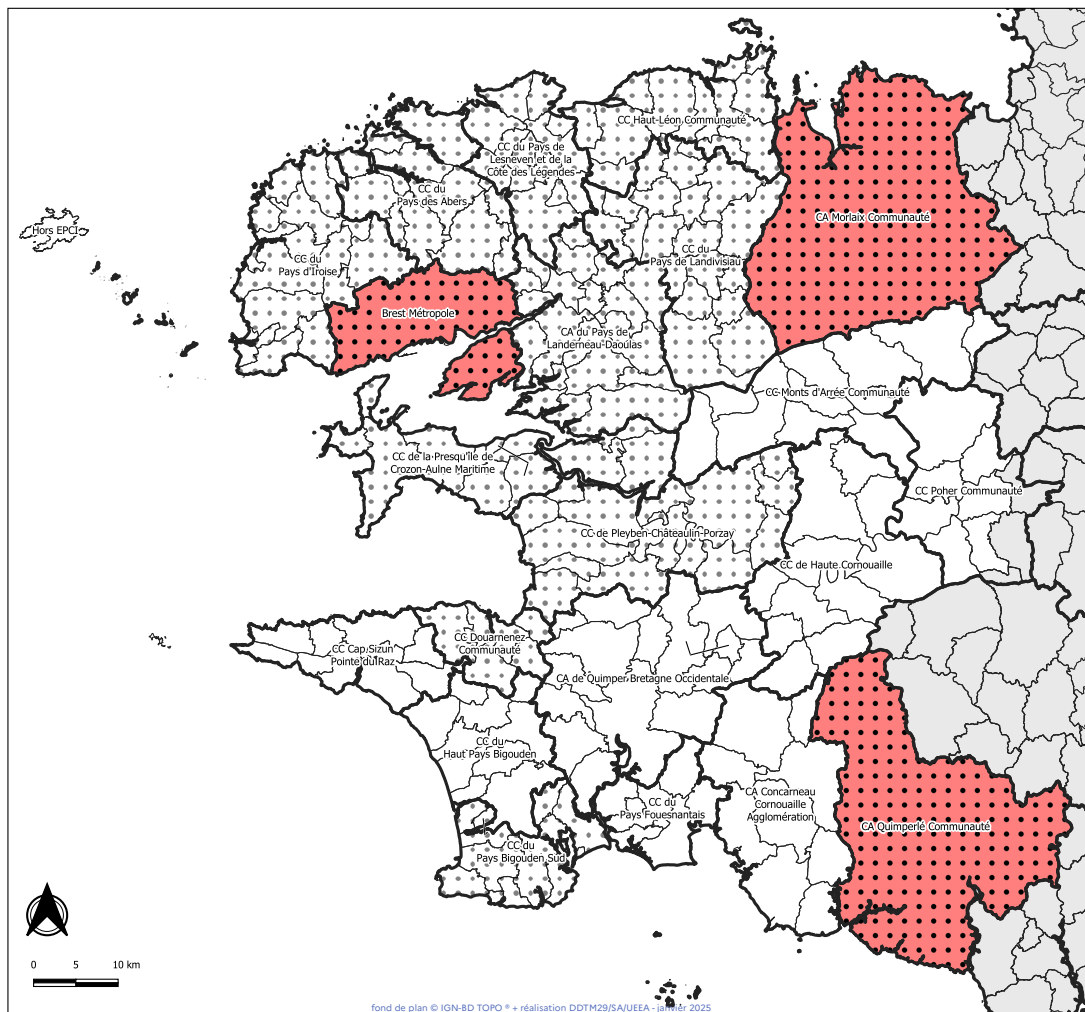
En 2025 :

✓ 4 SCoT arrêtés :

- Pays de Brest
- Pays de Morlaix
- Concarneau Cornouaille
Agglomération
- SCoT de l'Odet

✓ 1 SCoT approuvé :

- Pays COB



Aménagement du territoire

LA PLANIFICATION LOCALE DANS LE FINISTÈRE

DOCUMENTS D'URBANISME
COMMUNAUX AU 1er JANVIER 2025

Source de la donnée : Docurba/DDTM29

Documents applicables

- plan local d'urbanisme intercommunal [8]
- plan local d'urbanisme [102]
- carte communale [35]
- règlement national d'urbanisme [14]

Procédures en cours (élaborations ou révisions générales)

- PLU en élaboration ou en révision [22]
- CC en élaboration ou en révision [11]

277 communes (dont 115 littorales)

En 2025 :

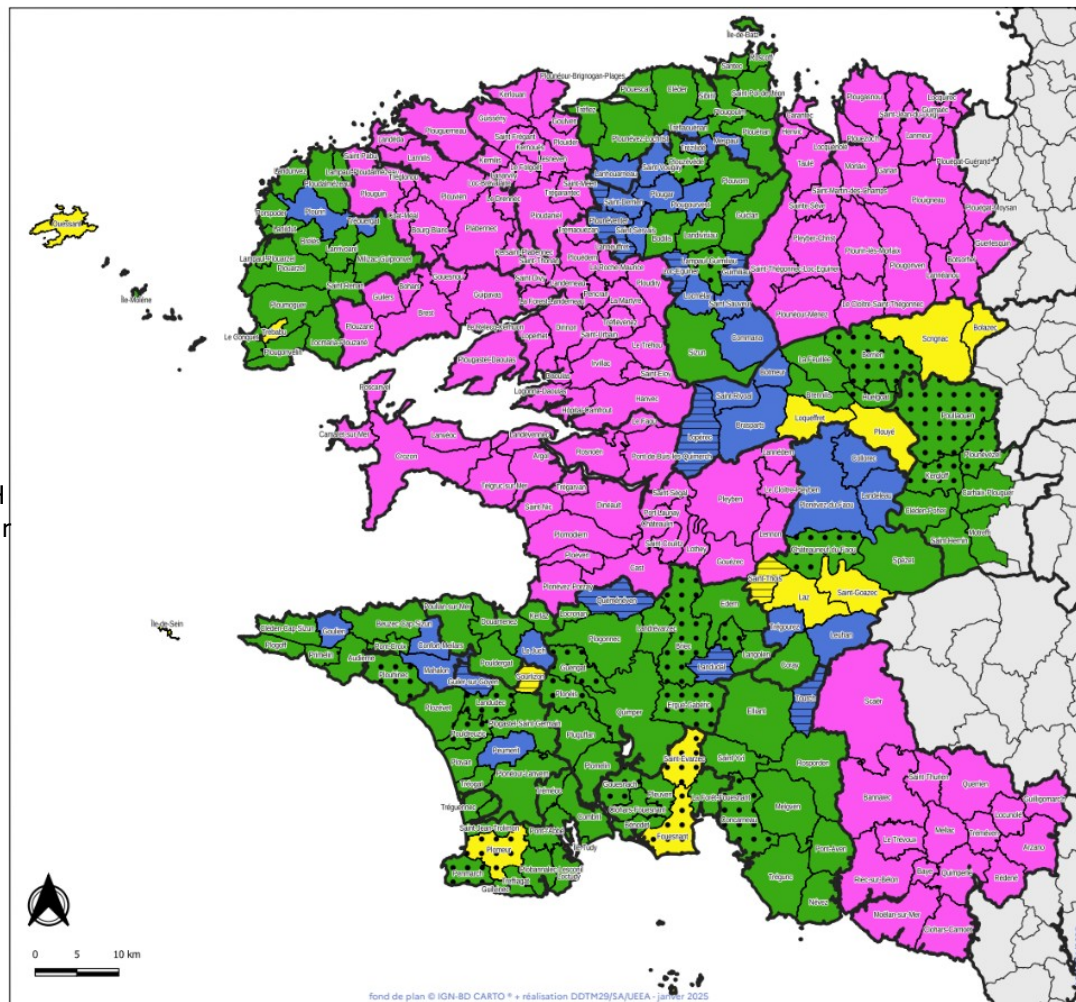
✓ Plusieurs PLUi et PLU
arrêtés ou en fin
d'élaboration :

- PLUi HLC
- PLUi Quimperlé Co
- PLUi CCPI
- PLUi PBS.

+ révision en cours PLUiH
BMO et projet de PLUi sur
Douarnenez co

**Entre autres parmi les
PLU :**

- Ergué-Gabéric
- Fouesnant
- Saint-Evarzec



Anticiper la gestion des crises

- Disposer d'un **plan communal de sauvegarde** (ou a minima d'un protocole de gestion de crise lorsque le PCS n'est pas obligatoire) ;
- À l'échelle intercommunale, mettre en place un **plan intercommunal de sauvegarde** ;
- Mettre à jour la liste des personnes vulnérables



L'adaptation au changement climatique par les outils et les leviers

Définir les priorités en matière d'adaptation

Cartographie indicative des **effets du changement climatique**

Cartographie des **facteurs de sensibilité du territoire**

Sélection des priorités d'adaptation

Effets du changement climatique

- Augmentation de la température 30°C
- Inconfort thermique : nuits tropicales
- Jours avec un sol sec
- Sensibilité au feu
- Intensité des pluies extrêmes
- Ennoisement permanent
- Inondation
- Retrait – gonflement des argiles
- Diminution de l'enneigement
- Erosion du trait de côte
- Elévation du niveau marin
- Débits des cours d'eau



Facteurs de sensibilité locale

- Ménages modestes
- Personnes de plus de 65 ans
- Logements passoires énergétiques
- Localisation des établissements scolaires et de santé
- Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et Natura 2000
- Zones agricoles et d'élevage, massifs forestiers, zones anthropisées
- Zones d'habitation
- Zones à vocation économique
- Infrastructures de transport ferroviaire, routier et ports
- Îlots de chaleur urbains
- Stations classées tourisme et localisations culturelles
- Besoin en eau



Priorités d'adaptation territorialisées

Définir les priorités en matière d'adaptation

carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/trontottice/?map=9ac8ac29-e5bb-44c8-a/c1-/7eaace1c090

Rechercher une adresse, un lieu... Aide

Légende

Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles

- Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP)
- Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP)

COMMUNES DU FINISTERE

Photographies aériennes

Aucune légende n'est disponible pour cette donnée.

Échelle : 1/26.012 1km

Position du curseur : 197.094,35 - 6.852.349,74

RGF93 - Lambert 93

Géo-IDE Carto2 - Version 2.15.0 © MTEs

Définir les priorités en matière d'adaptation

← → ↶ ↷ 📄 🗺️ carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/trontottice/?map=9ac8ac29-e5bb-44c8-a/c1-/7eaace1c090 🌐 ⋮

☰ 🗺️

🔍 Rechercher une adresse, un lieu... ? Aide +

Légende

Zones basses par rapport à la PHMA +1m en 2100

Zones basses par rapport à la PHMA +1m en 2100

■ Zones basses par rapport à la PHMA +1m en 2100

COMMUNES DU FINISTERE

■

Photographies aériennes

Aucune légende n'est disponible pour cette donnée.

TREPPIAGAT

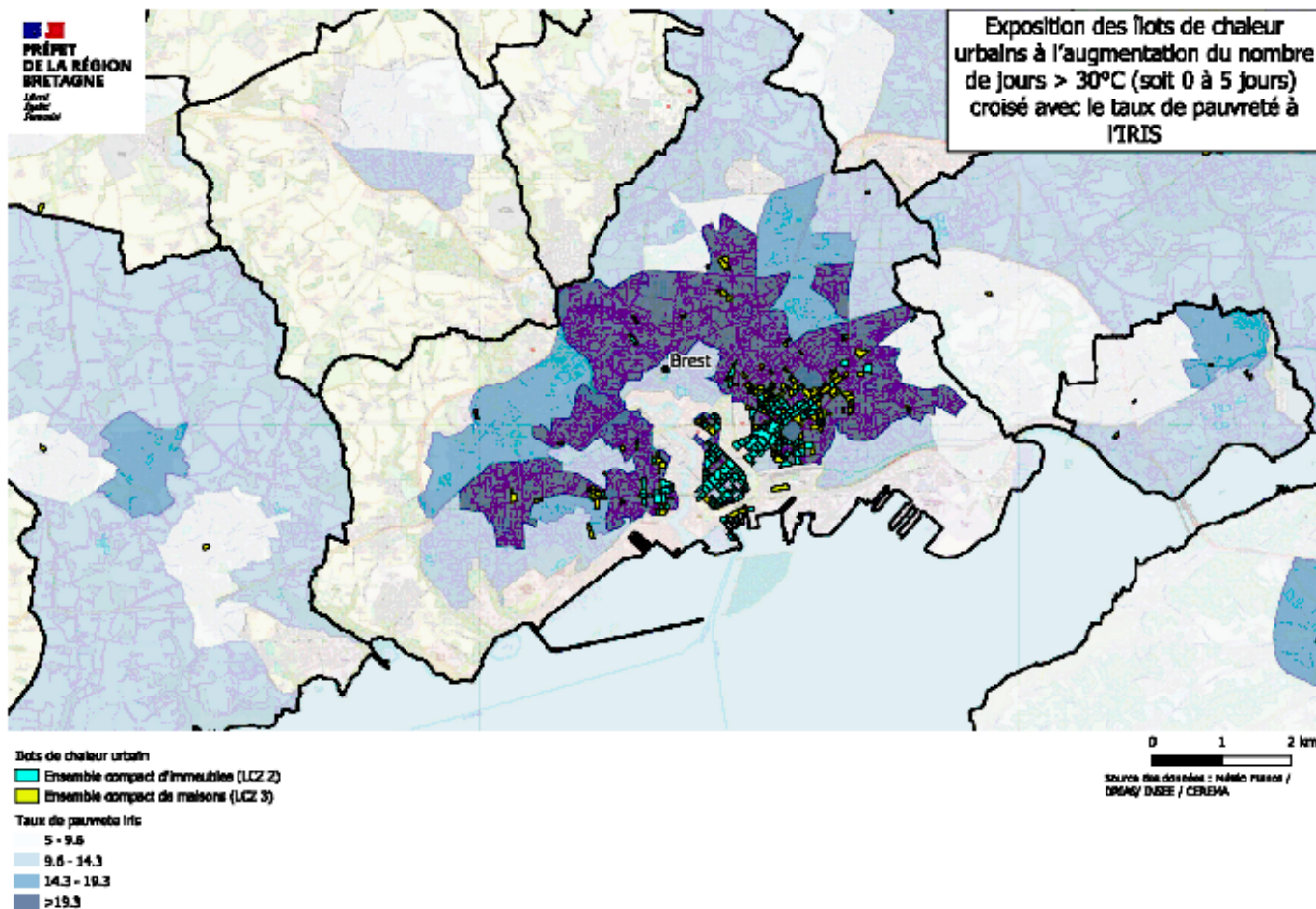
Échelle : 1/11.561 800m

Position du curseur : 157.363,86 - 6.768.513,87

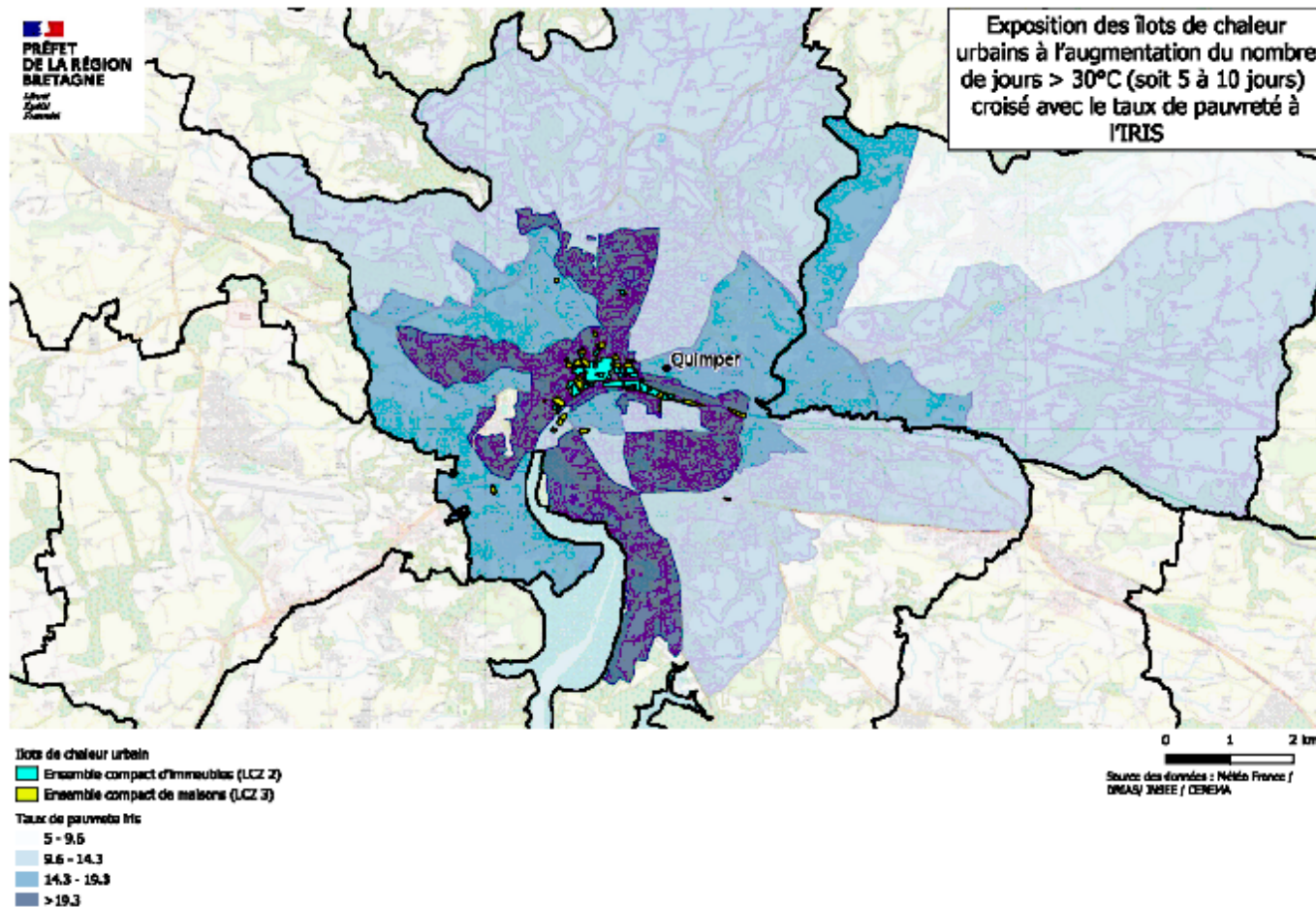
RGF93 - Lambert 93

Géo-IDE Carto2 - Version 2.15.0 © MTEs +

Définir les priorités en matière d'adaptation



Définir les priorités en matière d'adaptation



Définir les priorités en matière d'adaptation

Cartographie indicative des **effets du**
changement climatique

Cartographie des **facteurs de**
sensibilité du territoire

Sélection des priorités
d'adaptation

Lien vers

L'outil Géo IDE

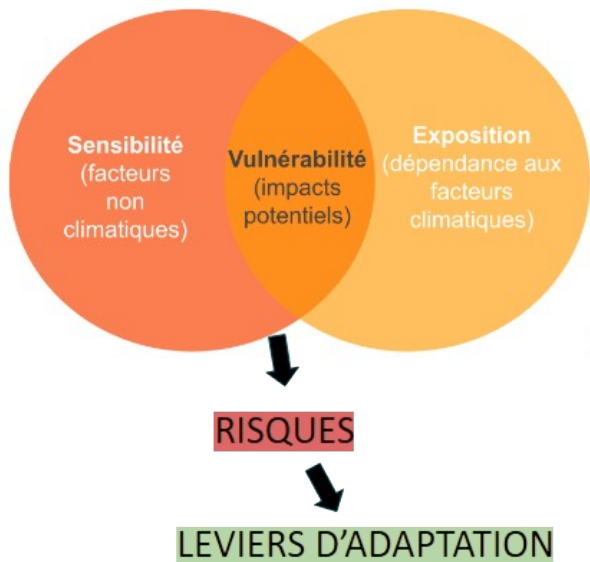
en ligne :

<https://t.ly/VnjXX>



un outil pour étudier la vulnérabilité de votre territoire
<https://tacct.ademe.fr>

TACCT – Une démarche de A à Z



UNE DÉMARCHE EN TROIS ÉTAPES POUR ADAPTER SON TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



FACILI-TACCT UN NOUVEAU SERVICE

Faciliter l'appropriation par les parties prenantes des enjeux et leviers d'action de l'ACC, en s'appuyant sur les éléments du diagnostic de vulnérabilité.

Plateforme numérique pour faciliter la réalisation du diagnostic de vulnérabilité

Communauté de pratiques autour des enjeux d'Adaptation au Changement Climatique

Massifier le recours aux « Solutions fondées sur la nature » dans nos aménagements

« Solutions fondées sur la nature » visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés

Exemples d'actions :

- Prévention des inondations via la restauration des milieux aquatiques
- Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain
- Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement



Source : Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Bilan triennal du Fonds vert



Fonds vert

Bilan triennal 2023/2025

- Au niveau national : 19 000 projets mobilisant 3,6 milliards d'euros de subventions
- Au niveau du Finistère : 430 projets mobilisant plus de 58,17M€ de subventions



Axe 1 : Renforcer la performance environnementale

→ **Mesure « rénovation énergétique des bâtiments publics locaux »** : générer des économies d'énergie d'au-moins 40 % et améliorer le confort d'hiver et d'été des usagers

156 projets subventionnés sur 2023/25 pour un montant total de 19,52 M€

→ **DSIL Rénovation énergétique** :

92 projets subventionnés sur 2023/25 pour un montant total de 5,75 M€



Axe 2 : Adapter les territoires au changement climatique

5 mesures

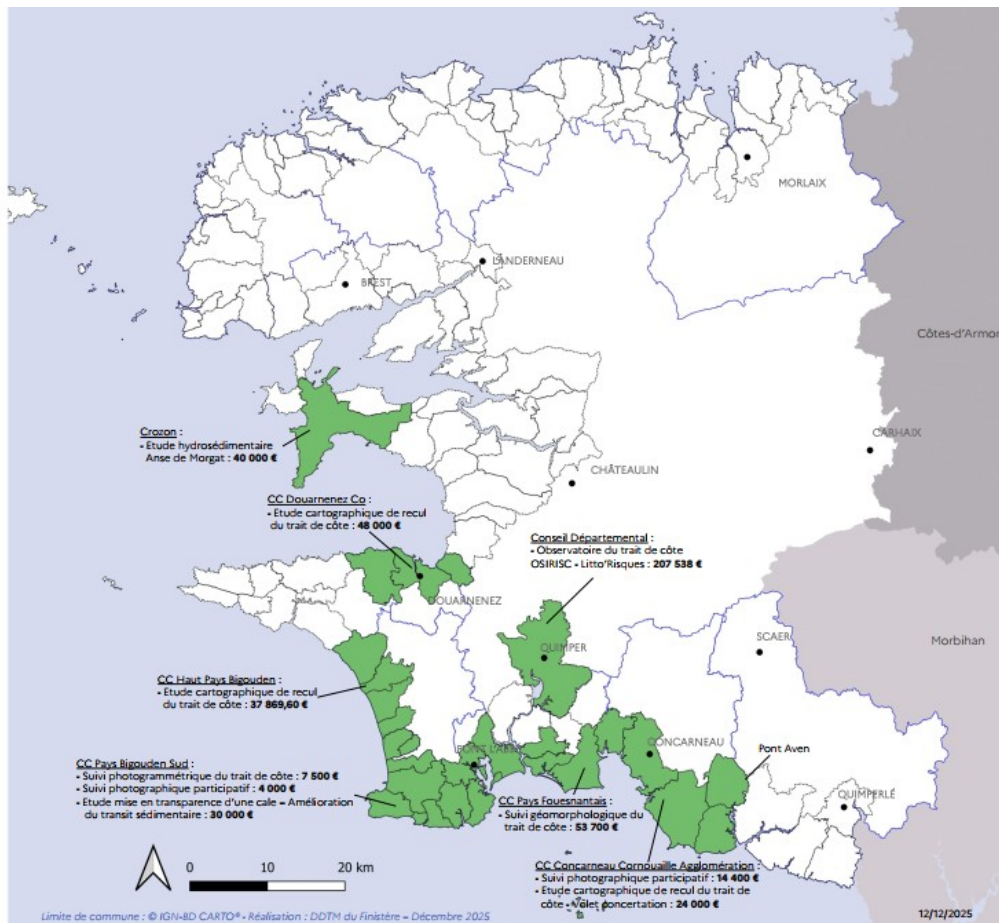


2 - Prévention des inondations

Syndicat mixte de l'Elorn : financement de la rénovation de la vidange et modernisation du système de commande du barrage du Drennec : 110 805 € en 2024



3 - Recul du trait de côte : Etudes financées en 2025



4 - Ingénierie

Financement d'un poste de chargé de mission « déchets » à la **Communauté de communes du Cap Sizun et de la Pointe du Raz pour l'île de Sein** :

- 80 000 € en 2023
- 80 000 € en 2025

Fonctions :

- ✓ Aide à la commune pour l'amélioration de la gestion des déchets courants sur l'île,
- ✓ Accompagnement sur les relations avec les prestataires sur la logistique et le transport,
- ✓ Aide sur le schéma directeur de la gestion des déchets.



5 - Renaturation des villes et villages

MORLAIX COMMUNAUTÉ – Requalification du quai de Léon : financement de 145 660 € en 2025

L'aménagement projeté vise à conforter la topographie du site par un écoulement des eaux de pluies du pied des bâtiments vers le quai, en infiltrant les eaux de ruissellement en chemin grâce à des noues et des bassins d'orage pour éviter les rejets sur le quai.

Par ailleurs, près de 4000 m² de surface sera végétalisée, combiné à un travail sur le choix des matériaux, une plus grande de la nature en ville réduira le phénomène d'îlot de chaleur par bioclimatisme.



Échanges

En conclusion

1/ Continuer à sensibiliser l'ensemble des élus à l'évolution rapide du climat : hausse des températures de + 4°C d'ici 2100, inondations plus fréquentes, accélération submersion et recul du trait de côte, adaptation des productions agricoles

2/ Intégrer cette évolution du climat (via la TRACC) dans l'ensemble des documents de planification avec une étude des vulnérabilités du territoire

3/ Massifier les projets d'aménagement intégrant les effets du changement climatique : renaturation des cours d'écoles, désimperméabilisation / végétalisation / îlots de fraîcheur, relocalisation d'activités ou d'habitations en zone littorale,...

4/ Mobiliser les financements en priorisant les actions

ANNEXE

**Les leviers « atténuation »,
« biodiversité-ressources) et
« adaptation au changement climatique »**

Ressources

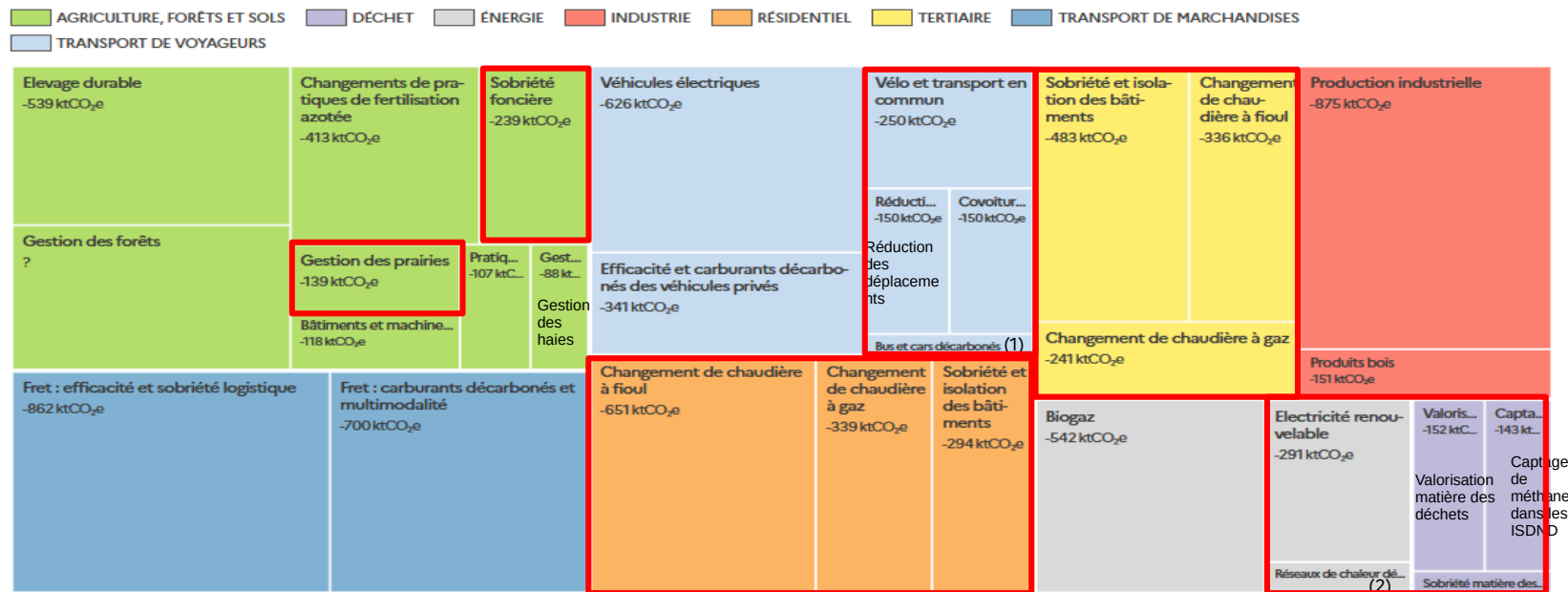
- **Le site et les publications du SGPE** : <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte>
 - La synthèse du plan :
 - Le guide des leviers « atténuation, biodiversité-ressources » :
 - Le simulateur territorial : <https://planification-territoires.ecologie.gouv.fr/>
 - Le guide des leviers « adaptation » :
<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires>
 - Le lien vers l’outil GeoIDE avec les données dans le Finistère :
<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=9ac8ac29-e5bb-44c8-a7c1-7feaace1c090>
- **Le site de l’observatoire de l’environnement en Bretagne** : <https://bretagne-environnement.fr/>
 - La Bretagne sous + 4°C :
<https://bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/chiffres-cles-evolution-climat-bretagne-2025>
- **Le site de la Préfecture de la région Bretagne** :
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Grands-dossiers/Planification-ecologique> (*mise à jour en cours*)

Atténuation

Des leviers d'action pour décarboner

L'objectif à l'échelle régionale est une diminution de 40 % de nos émissions entre 2019 et 2030 (- 9843 kt de CO₂ soit 5 % de l'effort national)

 Levier CRTE



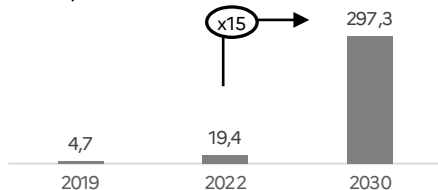
(1) Bus et cars décarbonés : 41 ktCO₂e. (2) Réseaux de chaleur : 55 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets: 36 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Quelques illustrations concrètes de ce que cela représente pour la région Bretagne

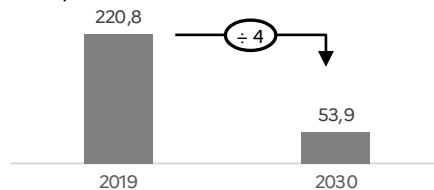
Voitures électriques

Parc de voitures électriques
(en milliers)



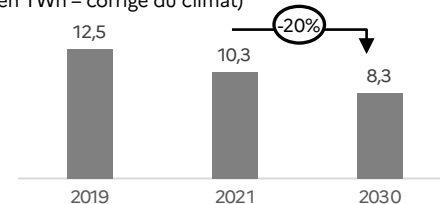
Résidences chauffées au fioul

Résidences principales chauffées au fioul
(en milliers)



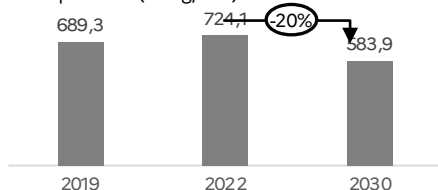
Consommation d'énergie des bâtiments tertiaires

Consommation d'énergie du secteur tertiaire
(en TWh – corrigé du climat)



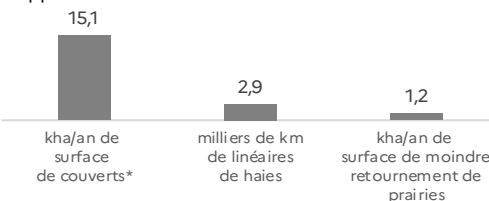
Prévention des déchets

Quantité de déchets ménagers et assimilés produits (en kg/hab)



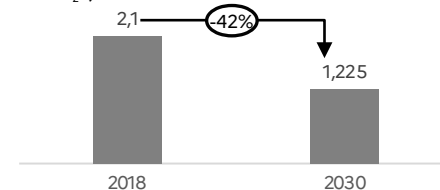
Sols cultivés

En supplémentaire en 2030 par rapport à 2019



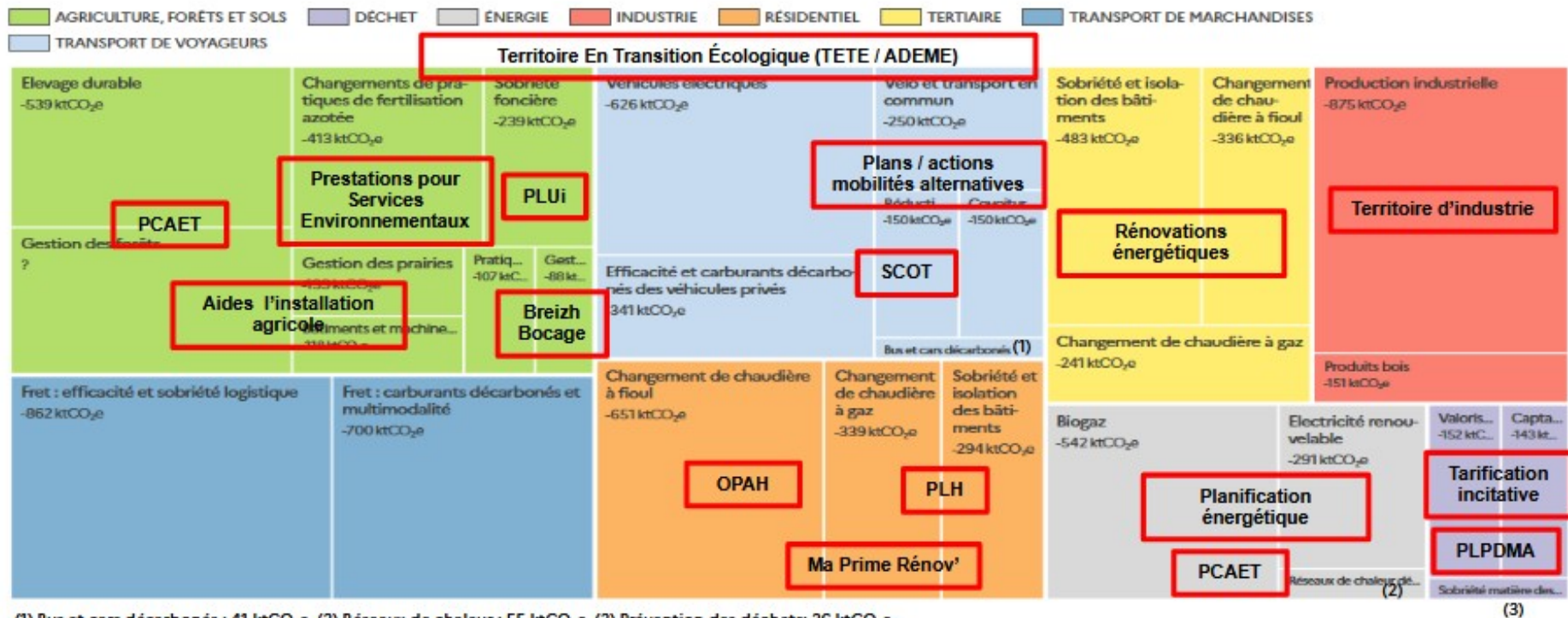
Industrie

Emissions de toute l'industrie
(en MtCO₂e)



*Considérant, à titre illustratif, que tout le levier « Pratiques stockantes » est atteint via la mise en place de couverts végétaux

Illustration des leviers des CRTE pour la décarbonation



Source : COPIL CRTE – arrondissement de Redon

Biodiversité - ressources

Des leviers d'actions pour la biodiversité et les ressources

Levier CRTE

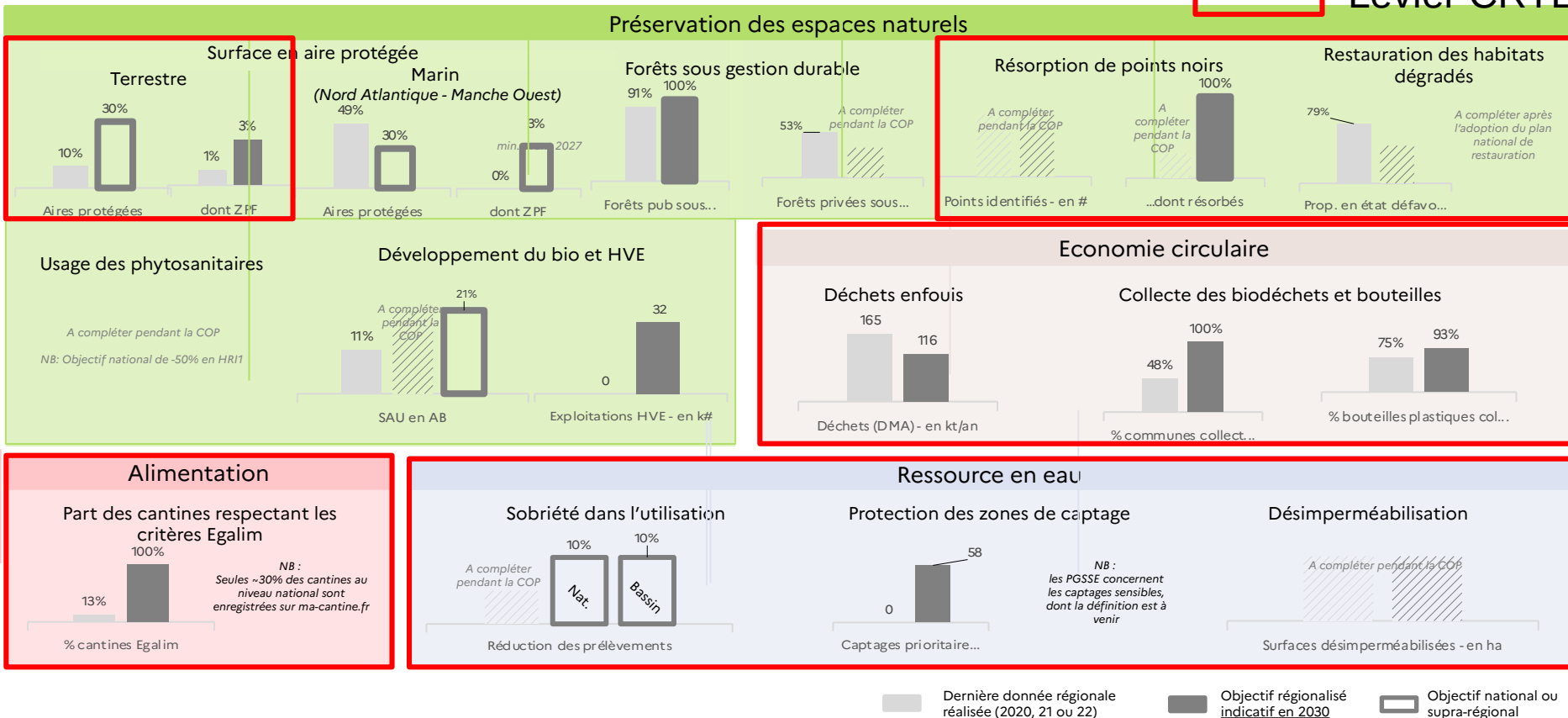
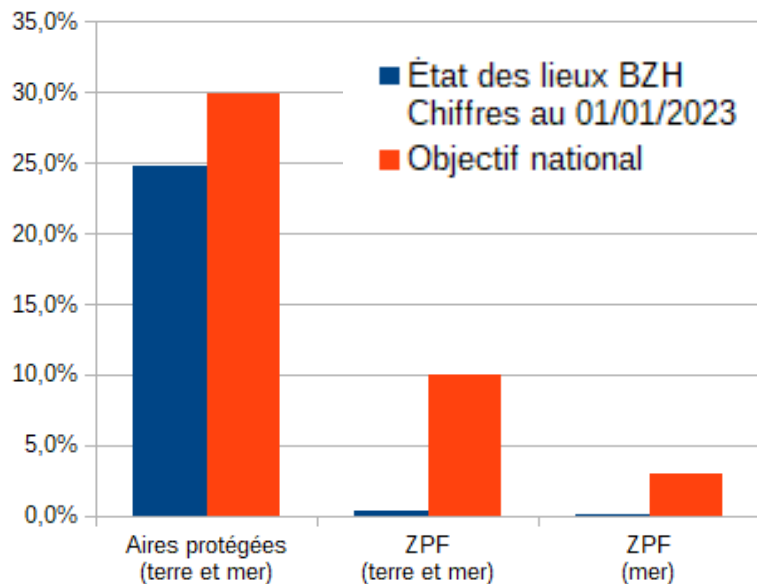


Illustration d'un levier Ressources - Aires Protégées

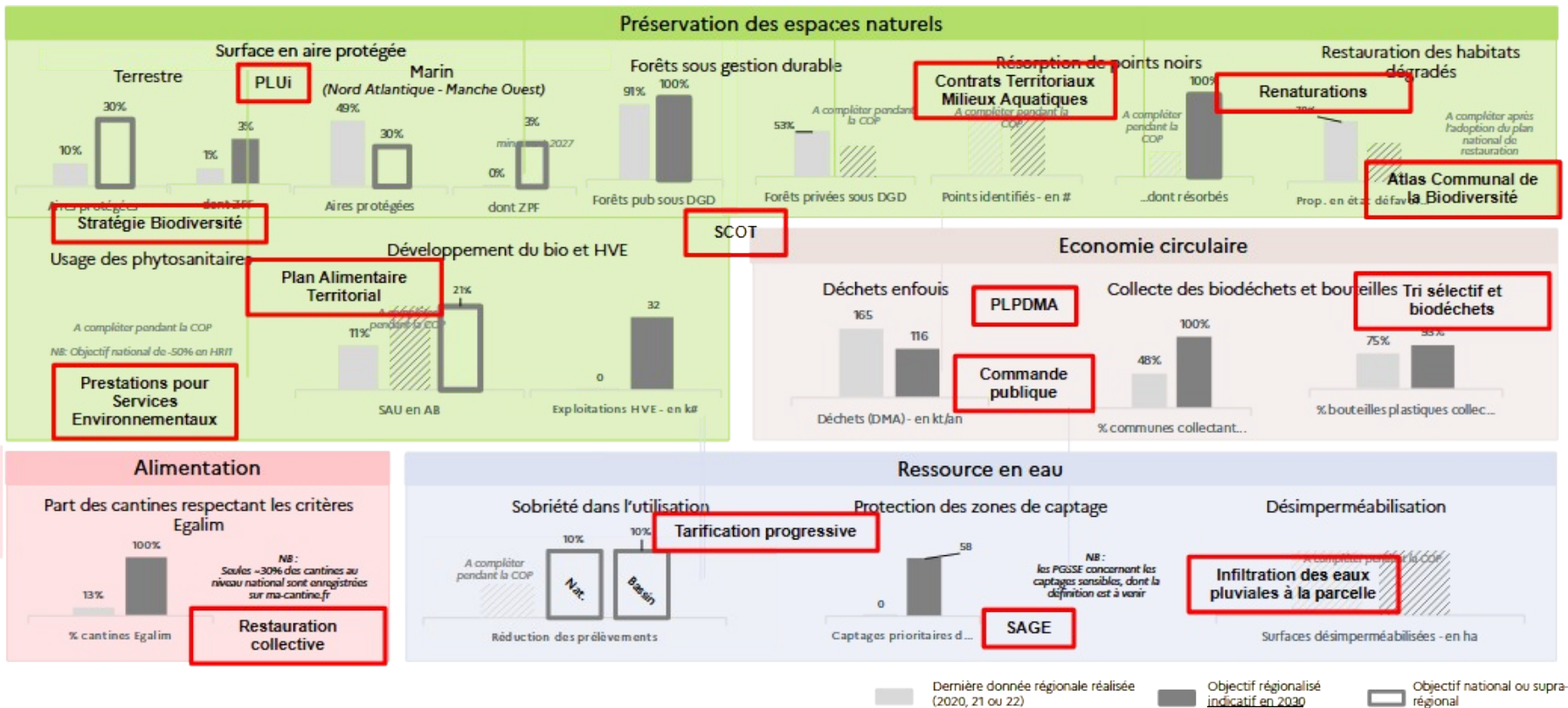
Travaux liés à la territorialisation de la Stratégie Nationale des Aires Protégées => 1^{er} Plan d'actions Breton 2022-2024 et réflexions à venir pour l'élaboration du second



Démarches ou réflexions en cours :

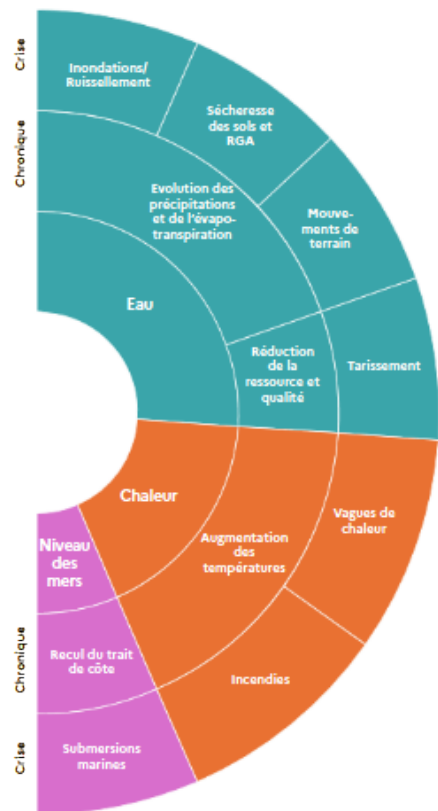
- * **RNN** : extensions réalisées (Iroise, Venec, Sept-Iles...) ou en discussions (Séné et Glénans, Groix)
- * **RNR** : 3 territoires avec projet de création (Guisseny, La Poterie, Dunes et paluds bigoudènes)
- * **PNR** : création du PNR Rance Côte d'Emeraude et possible extension du PNR d'Armorique

Illustration des leviers des CRTE pour la préservation et la restauration de la biodiversité



Adaptation au changement climatique

Panorama des leviers « adaptation » associés au changement climatique...

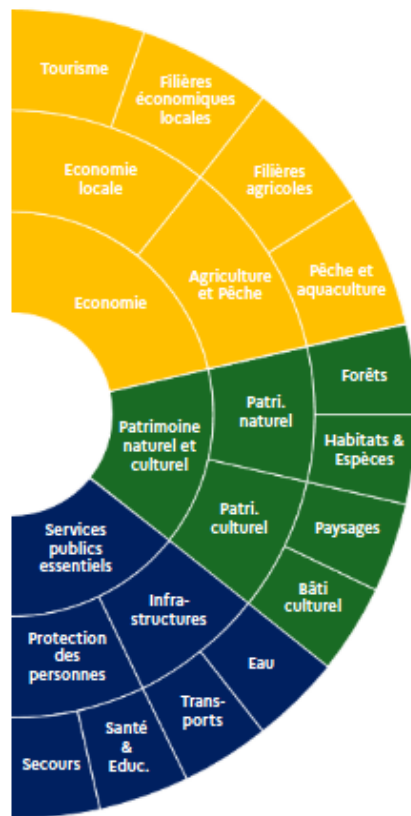


Leviers	Exemples d'actions sans regret
Ralentissement du ruissellement sur les sols agricoles et sur les sols artificialisés	Planter et entretenir des haies et des bandes enherbées
	Réduire le rythme d'artificialisation des sols, désimperméabiliser et renaturer les sols (mise en œuvre de l'objectif ZAN)
	Utiliser toutes les surfaces urbaines disponibles pour abattre (infiltrer/évapotranspirer) les eaux pluviales au plus proche de là où elles tombent, de la toiture au sol
Prévention des inondations, not. via restauration des milieux aquatiques	Renaturer les cours d'eau et restauration de leur hydromorphologie
	Protéger et restaurer les zones naturelles d'expansion de crue
	Protéger et renaturer les zones humides
Prévention des dégâts causés par le retrait-gonflement des argiles	Encourager les propriétaires de maisons à mettre en place des mesures de prévention et remédiation contre le RGA
Prévention des éboulements et glissements de terrain	Entretien et restaurer des écosystèmes forestiers avec un rôle de protection contre les risques gravitaires
Aménagement du territoire prenant en compte la ressource en eau	Conditionner des nouvelles constructions et installations à la bonne disponibilité de la ressource en eau (art. R.151-34 code de l'urbanisme), et à la mise en adéquation avec les réseaux
	Réduire les fuites dans les réseaux (eaux potables, usées, pluviales)
Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau *	Mobiliser des ressources en eau "non conventionnelles" : réutilisation des eaux de pluie, réutilisation des eaux usées traitées
	Réduire les prélèvements d'eau actuels dans les milieux en déséquilibre quantitatif
Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain	Végétaliser les espaces publics et les cours d'école
	Réintroduire l'eau en ville (fontaines, bassins, cours d'eau...)
	Privilégier les revêtements clairs à fort pouvoir réfléchissant
Intégration du confort d'été dans la rénovation et la construction des bâtiments	Rénover les logements ainsi que le parc tertiaire public et privé en prenant en compte le confort d'été (isolation, ombrage)
Protection et mise à l'abri des personnes vulnérables	Identifier les personnes vulnérables (personnes modestes, malades, enfants...) et les zones de confort thermique (notamment capacité d'accueil des ERP publics rafraichis)
Satisfaction durable du besoin de rafraichissement	Développer les réseaux de froid, en priorité dans les zones à potentiel fort d'îlot de chaleur urbain
Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement du littoral	Elaborer des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte, dont stratégies foncières
	Développer les dispositifs de lutte active souple, restaurer les cordons dunaires, mangroves, herbiers...

N.B. : les études actuelles ne permettent pas de mettre en évidence une tendance future significative sur l'évolution des tempêtes en France métropolitaine, ainsi il n'y a pas de levier spécifique lié à cet aléa.

Lien de téléchargement : <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires>

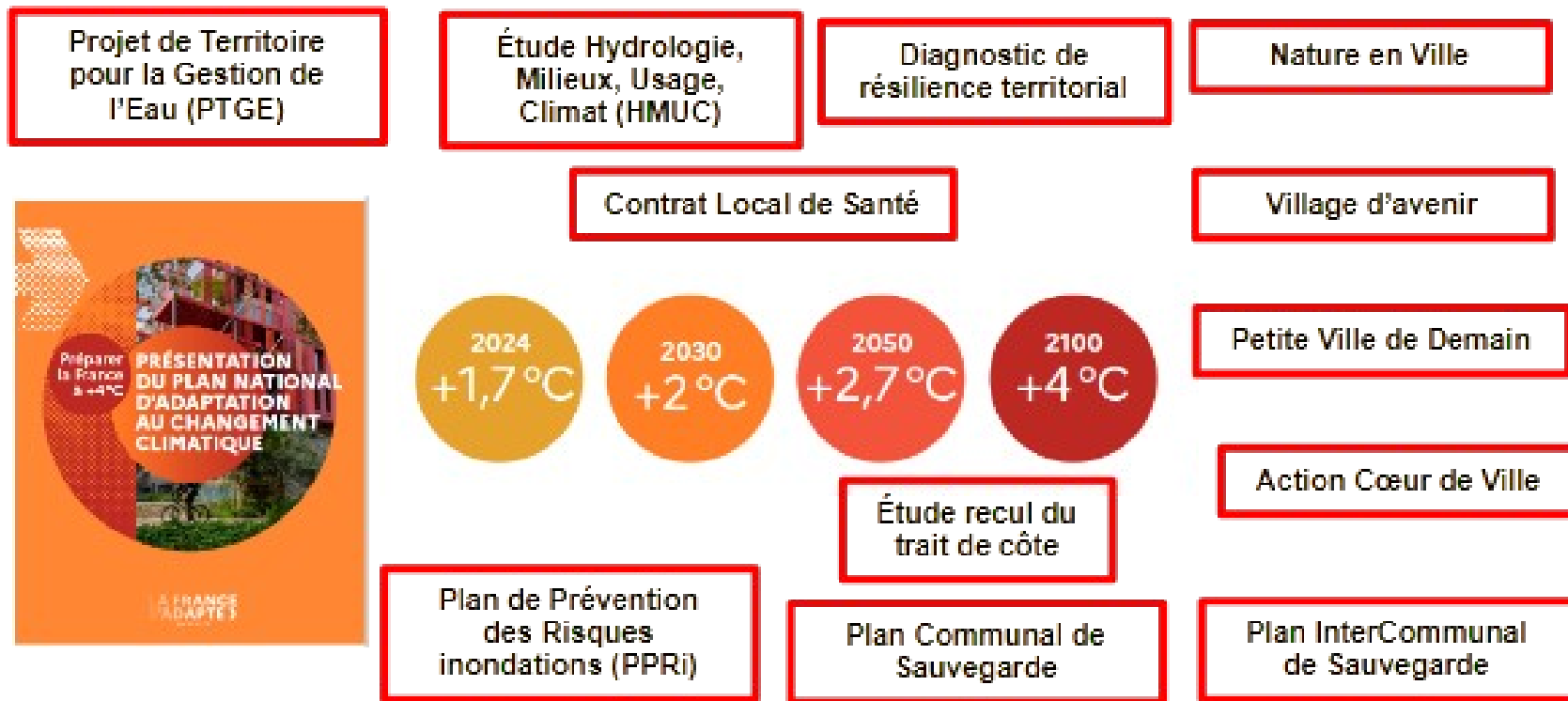
... et des leviers par grands enjeux systémiques



Leviers	Exemples d'actions sans regret
Evolution de l'offre touristique de montagne	Diversifier l'offre touristique Faire évoluer l'offre d'hébergement et rénovation du patrimoine immobilier
Evolution de l'offre touristique littorale	Préparer à des modifications de périodes touristiques liées aux évolutions de température Faire évoluer des équipements touristiques face au recul du trait de côte
Continuité des activités économiques locales	Accompagner les entreprises dans la réalisation de leur diagnostic de vulnérabilité au changement climatique Identifier et accompagner les infrastructures et chaînes logistiques stratégiques pour le territoire
Adaptation des filières et des exploitations agricoles	Encourager les pratiques agro-écologiques (agro-foresterie, pratiques de conservation des sols, couverts intermédiaires...) Diversifier les cultures, espèces et variétés, allonger les rotations Adapter les itinéraires techniques, la conduite du cheptel et les cultures pérennes
Accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture	Piloter de manière sobre et efficace la ressource en eau Prendre en compte de l'incidence de la migration des populations dans la répartition des possibilités de pêche, dans le respect des équilibres écologiques
Gestion durable des forêts et produit bois *	Maintenir et diversifier les milieux ouverts en mosaïque Engager le renouvellement forestier privilégiant des espèces variées et adaptées au climat futur Diversifier la valorisation des produits forestiers (nouvelles essences, bois de crise...) Mettre en œuvre des obligations légales de débroussaillage
Restauration des habitats naturels *	Protéger et renaturer les zones humides
Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique *	Effacer les obstacles majeurs de continuité écologique
Augmentation de la surface en aires protégées *	Créer ou étendre d'aires protégées
Démarches paysagères facilitatrices de l'acceptabilité des changements	Elaborer une démarche paysagère concertée à l'échelle du territoire
Régulation des espèces exotiques envahissantes	Limiter l'introduction et surveiller l'évolution des EEE
Préservation des sites culturels et patrimoniaux	Rénover les bâtiments en prenant en compte les évolutions climatiques
Renforcement des services publics de l'eau potable et de l'assainissement	Maintenir les réseaux et réduire des fuites Ré-évaluer les capacités et les techniques de traitement
Réduction de la vulnérabilité des infrastructures et services de transport	Identifier et accompagner les infrastructures stratégiques et de leurs principales vulnérabilités
Confort thermique des transports collectifs et des mobilités actives	Végétaliser les abords de linéaires cyclables
Renforcement de la résilience des services de santé	Former les personnels aux impacts du changement climatique
Préparation des services de secours	Ré-évaluer les capacités et l'organisation des secours face à l'augmentation des risques

* Levier inclus dans les leviers Décarbonation ou Préservation des Ressources et de la Biodiversité, repris dans le guide des leviers Adaptation

Illustration des leviers des CRTE pour l'adaptation au changement climatique



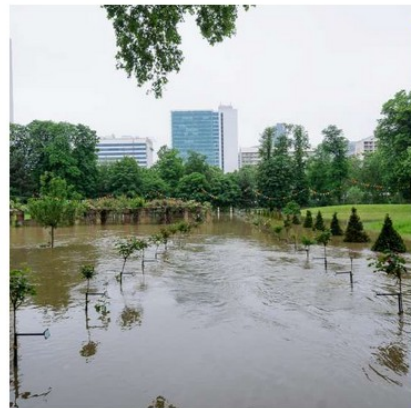
La mission adaptation

- Une **coopération des opérateurs** pour l'adaptation au changement climatique des territoires
- Simplifier les démarches des collectivités par un **guichet unique** qui oriente les collectivités vers l'offre adaptée
- **Trois EPCI « démonstrateurs » en Bretagne** : Morlaix Communauté, Conseil départemental des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc Armor Agglomération
- <https://mission-adaptation.fr/>

La Mission Adaptation vous guide dans votre démarche d'adaptation au changement climatique

Collectivités, nous vous accompagnons dans vos démarches d'adaptation.

Solliciter la Mission Adaptation



agence nationale
de la cohésion
des territoires



BANQUE des
TERRITOIRES

